

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 7 octobre 2016

6^{ème} Commission
N° CP-2016-9-6-4

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

MISE EN OEUVRE D' ACTIONS GERPLAN 2016

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN et des Contrats de Territoire de Vie 2014-2019, le Département est sollicité pour la mise en œuvre de 25 opérations représentant un montant global de subventions de 82 045 €, dont 47 147 € en investissement et 34 898 € en fonctionnement.
Ces projets portent sur la création de vergers, la plantation d'arbres, l'organisation de commandes groupées de fruitiers et d'arbustes, la restauration de milieux naturels, la réalisation de sentiers de découverte, la promotion de la vente directe de produits locaux et l'organisation d'animations scolaires et grand public sur l'environnement et le jardinage au naturel.
Les programmes GERPLAN auxquels se rattachent ces actions, ont fait l'objet d'un avis favorable de la 6^{ème} commission en séances des 22 janvier et 24 mars 2016.

Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département du Haut-Rhin est sollicité pour la mise en œuvre de 25 opérations inscrites dans les programmes 2016 des Communautés de Communes de la Porte d'Alsace, d'Ill et Gersbach, du Jura alsacien, d'Altkirch, de la Vallée de Saint-Amarin, de Thann-Cernay, du Centre Haut-Rhin, de la Région de Guebwiller, de la Porte de France Rhin Sud, du Pays de Sierentz, du Pays de Brisach, de la Vallée de Kaysersberg.

Les programmes GERPLAN auxquels se rattachent ces opérations ont été présentés et validés en Commission thématique de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie des 22 janvier et 24 mars 2016. Ces actions s'inscrivent également dans les Contrats des Territoires de Vie 2014-2019 correspondants.

Territoire de vie du Sundgau

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace, la commune d'EGLINGEN sollicite une subvention départementale d'un montant de 1 204 € pour la restauration et l'amélioration d'une zone humide en bordure de l'Allmendgraben.

Cette opération fait l'objet d'un partenariat avec l'association BUFO (protection des amphibiens d'Alsace) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse qui y participe à hauteur de 60 %.

Dans le cadre de son GERPLAN, la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace sollicite une subvention départementale d'un montant de 1 200 € pour des animations estivales sur le thème des zones humides menées le long des pistes cyclables de son territoire.

Dans le cadre de son GERPLAN, la Communauté de Communes d'Ill et Gersbach sollicite une subvention départementale d'un montant de 8 801 € pour la réalisation d'un guide sur l'arboriculture à destination des habitants des six communautés de communes du territoire du Sundgau, soit 26 000 exemplaires.

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes du Jura Alsacien, la Commune de LEVONCOURT sollicite une subvention départementale d'un montant de 3 020 € pour la plantation d'arbres d'alignement.

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes d'Altkirch, l'association Lassos's sollicite une subvention départementale d'un montant de 664 € pour la promotion d'un marché bio local à HEIMERSDORF.

Territoire de Vie Thur et Doller

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin :

- la commune de FELLERING sollicite une subvention départementale d'un montant de 1 000 € pour la création d'un sentier de découverte et de liaison vers le See d'Urbès,
- la commune de WILDENSTEIN sollicite une subvention départementale d'un montant de 2 020 € pour la restauration d'un muret en pierres sèches sur le chemin d'accès à la bergerie communale,
- la commune de SAINT-AMARIN sollicite une subvention départementale d'un montant de 1 836 € pour la création d'un jardin pédagogique pour ses écoles,
- M. Olivier ROMINGER, du GAEC Cabri'Olaït à MOLLAU, sollicite une subvention départementale d'un montant de 665 € pour la valorisation et la promotion de produits locaux en vente directe,
- la commune de KRUTH sollicite une subvention départementale d'un montant de 603 € pour la création d'un verger communal.

Quant à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, en partenariat avec la Communauté de Communes de Thann-Cernay, elle sollicite dans le cadre de son GERPLAN le soutien du Département pour :

- l'organisation de la manifestation "Cultivons la Nature au Jardin" afin de sensibiliser les habitants et le jeune public au compostage, à la non utilisation d'engrais et de pesticides, à l'usage de semences et de plants locaux ou de variétés anciennes, aux pratiques favorisant la limitation des arrosages, etc. Le montant demandé s'élève à 3 928 €,
- la promotion d'une commande groupée d'arbustes auprès des habitants de son territoire pour un montant de 1 638 €,
- des animations auprès des scolaires du territoire sur le thème du jardin et de la biodiversité associée pour un montant de 6 000 €.

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de Thann-Cernay :

- la commune de VIEUX-THANN sollicite une subvention départementale d'un montant de 3 036 € pour la restauration d'un muret en pierres sèches chemin du Kirchberg,
- la commune de CERNAY sollicite une subvention départementale d'un montant de 7 083 € pour la création d'un verger pédagogique.

Quant à la Communauté de Communes de Thann-Cernay, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, elle sollicite l'aide financière du Département pour :

- l'organisation de la manifestation "Cultivons la Nature au Jardin" pour un montant de 2 381 €,
- la promotion d'une commande groupée d'arbustes auprès des habitants de son territoire pour un montant de 4 805 €.

Territoire de Vie Florival - Vignoble - Plaine du Rhin

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, la commune d'OBERHERGHEIM sollicite une subvention départementale d'un montant de 4 359 € pour la création d'une frayère à l'étang communal et la mise en place d'un panneau de sensibilisation à destination des usagers sur l'intérêt du site.

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, la commune de BUHL sollicite deux subventions départementales d'un montant respectif de 1 472 € et de 6 408 € pour la réfection d'un muret en pierres sèches rue du Kaiser et la restauration d'un muret de soutènement en pierres sèches rue du Trottberg.

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, quant à elle, sollicite le soutien du Département pour réactualiser la brochure « Plantons le décor », support de communication et de sensibilisation à destination de ses habitants pour qu'ils plantent des fruitiers et des arbustes de variétés locales. Le montant de la subvention correspondante s'élève à 2 023 €.

Territoire de Vie Région mulhousienne

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud, la commune de HOMBURG sollicite une subvention départementale d'un montant de 2 842 € pour l'aménagement environnemental et paysager de l'espace situé entre la rue des Merles et la RD 52. Il s'agit essentiellement de planter des fruitiers, des haies vives et d'installer quelques pierriers et murets en pierres sèches.

Territoire de Vie Trois Pays

Dans le cadre de son GERPLAN, la Communauté de Communes du Pays de Sierentz sollicite une subvention départementale d'un montant de 8 264 € pour la conception et la réalisation de 11 panneaux qui illustreront le sentier de découverte « Mémoire de Grand chêne » sur les communes de BRINCKHEIM, HELFRANTZKIRCH, KAPPELEN, STETTEN et UFFHEIM.

Territoire de Vie Colmar, Fecht et Ried

Dans le cadre de son GERPLAN, la Communauté de Communes du Pays de Brisach sollicite une subvention départementale d'un montant de 2 793 € pour mener des animations Nature auprès des scolaires de son territoire, en collaboration avec les CINE de COLMAR et de HIRTZFELDEN.

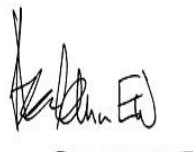
Territoire de Vie Piémont Val d'Argent Pays Welche

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, la commune d'ORBÉY sollicite une subvention départementale d'un montant de 4 000 € pour une commande groupée de fruitiers haute tige à destination de ses habitants et de ceux des communes de FRELAND, LABAROCHE, LAPOUTROIE et LE BONHOMME.

Au regard des éléments précédents, je vous propose d'accorder une subvention aux porteurs des 25 actions présentées dans le tableau annexé au présent rapport et mises en œuvre dans le cadre de la démarche GERPLAN, pour un montant total de subventions de 82 045 €. Ces subventions feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN